

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1762>



# Construisons la grève à partir du 5 décembre, pour nos retraites ! DOSSIER SPECIAL RETRAITES



- INTERPROFESSIONNEL  
Date de mise en ligne : jeudi 5 décembre 2019

---

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

---

**SIMULATEUR EN LIGNE POUR CALCULER CE QU'ON PERDRAIT :**

<https://retraites.sudeducation.org/>

A la suite de la RATP, Solidaires, SUD Education, SUD Rail, la CGT, la FSU, FO, les syndicats lycéen-ne-s et étudiant-e-s appellent à la grève et à se retrouver en AG le 5 décembre pour construire une grève qui nous permette de gagner.

Comme à la RATP, Solidaires-SUD appelle à se mettre en grève dès le 5 décembre.

Communiqué unitaire éducation 92 :



Communiqué unitaire national pour le 5 décembre :



Communiqué unitaire unions locales de Malakoff :



Tract SUD Education 92 "Des grandes perdantes de la réforme des retraites : les femmes et les mères" :



BD de la dessinatrice Emma qui explique très bien ce qu'est cette réforme :



Dossier complet :

<https://www.sudeducation.org/Dossier-reforme-des-retraites.html> ou <https://retraites.solidaires.org/>



### **Projet de réformes des retraites Delevoye/Macron : SUD éducation met un simulateur en ligne pour les personnels**

Sans surprise, les personnels de l'Éducation nationale y perdraient ; et beaucoup. C'est ce qui ressort clairement du simulateur que SUD éducation a mis à disposition des personnels ce vendredi 18 octobre à l'adresse

**[retraites.sudeducation.org](https://retraites.sudeducation.org).**

L'algorithme développé par la fédération SUD éducation permet de comparer les pensions entre le système actuel et ce qui est projeté sur la base du rapport Delevoye/Macron.

Voici la méthodologie utilisée : ce qui est comparé, ce sont deux carrières non-heurtées d'un personnel progressant à l'ancienneté, se déroulant intégralement dans le système actuel ou dans le cadre du projet Delevoye. Les périodes de transition ne sont pas prises en compte, pour une raison simple : le gouvernement s'abrite derrière des déclarations fumeuses sans apporter aucun chiffre concret. L'enjeu est de comprendre l'importance des pertes entre les deux systèmes.

Les primes et indemnités sont prises en compte, sur la base de 5 années passées en REP, ainsi qu'un nombre moyen d'heures supplémentaires pour les professeur-e-s de collège, lycée général et technologique et lycée professionnel.

Dans la très grande majorité des cas de figure envisagés, les pensions baissent de plusieurs centaines d'euros bruts mensuels.

La volonté de Macron et de son gouvernement d'organiser la baisse des pensions généralisée et l'augmentation de la période d'activité des salarié-e-s trouve sa concrétisation aussi dans l'Éducation nationale.

Face au gouvernement au service du capital, pour reprendre notre avenir en main, SUD éducation appelle avec son union syndicale Solidaires les personnels à se mettre en grève dès le 5 décembre et à mettre en débat dans les assemblées générales sa reconduction, dans l'objectif de construire un vaste mouvement interprofessionnel.

---

### Projet de réforme des retraites : Macron annonce la couleur pour les enseignant-e-s Communiqué de la fédération SUD éducation



Le 3 octobre dernier, devant un parterre de lecteurs-trices du Midi libre réuni-e-s à Rodez, Emmanuel Macron a formulé plusieurs déclarations sur les retraites des enseignant-e-s, **chacune plus inquiétante que la précédente.**

Macron a tout d'abord montré l'étendue de son ignorance du terrain en affirmant qu'une retraite d'un-e enseignant-e en fin de carrière est actuellement de 1 100-1 200 euros, alors qu'elle est en réalité actuellement de 2 380 euros en moyenne. **Le plus inquiétant dans cette affirmation, c'est qu'il considère qu'une pension de 1 200 euros constituerait une retraite acceptable.** Le coût social à venir de la baisse des pensions est donc parfaitement assumé par ce gouvernement au service des capitalistes.

Macron déclarait ensuite que s'il voulait maintenir le niveau de pensions actuel dans le nouveau système de retraite, il faudrait augmenter le niveau des rémunérations de 10 milliards par an. Il annonce clairement que c'est inenvisageable. Ces 10 milliards d'euros de revalorisation salariale sont à mettre en regard de ces quelques chiffres :

" le CAC 40 prévoit de verser 50 milliards d'euros de dividendes en 2019 ;{}}

" Solidaires Finances Publiques, repris par la presse économique, chiffre la fraude sociale et fiscale patronale à au moins 80 milliards d'euros ;

" La subvention de l'État à l'enseignement privé s'élève à... 10 milliards d'euros.

Bien évidemment, la réforme des retraites est à combattre dans son ensemble, et ne saurait être compensée par des promesses de revalorisation... mais cette fin de non-recevoir sur les revendications salariales montre le mépris que porte le gouvernement aux conditions de vie des personnels.

De plus, Macron déclare : "Vous avez des vacances, et vous partez à la retraite avec un système qui est mieux calculé que chez beaucoup d'autres". Comme tant d'autres hommes et femmes politiques, le président ne trouve rien de mieux que d'insister sur les prétendus "privilèges" des fonctionnaires en général et des enseignant-e-s en particulier. Cette surenchère démagogique trouve sa justification dans la suite des propos d'Emmanuel Macron, qui prétend rémunérer les enseignant-e-s au mérite, et augmenter leur temps de travail.

## **Construisons la grève à partir du 5 décembre, pour nos retraites ! DOSSIER SPECIAL RETRAITES**

---

SUD éducation revendique des augmentations de salaire et refuse de projet de réforme des retraites du gouvernement. SUD éducation dénonce la mise en place de retraites individuelles par points mettant fin au système de retraites solidaire, et revendique un régime de retraite par répartition intégrale à prestation définie pour limiter les inégalités à la retraite.

**SUD éducation revendique :**

**un taux de remplacement à 75 % des dix meilleures années ou du dernier indice,  
une durée de cotisation de 37 ans et demi,  
pas de pension inférieure au smic,  
l'égalité entre les hommes et les femmes au travail comme dans la retraite,  
départ à 60 ans, à 55 ans pour les métiers pénibles, pas de recul sur les droits acquis.**

**SUD éducation, avec l'Union syndicale Solidaires, appelle d'ores et déjà à construire la grève reconductible à partir du 5 décembre pour construire un affrontement victorieux avec ce gouvernement au service du patronat et des capitalistes.**

---



Le Compte-rendu de l'AG Education IDF tenue à la suite de la manif du 24 septembre :



**NOUS APPELONS A METTRE EN DEBAT LES PROPOSITIONS DE CETTE AG EDUCATION IDF DANS LES ECOLES ET ETABLISSEMENTS !**

**Mettons en discussion sur notre lieu de travail la question des moyens à mettre en œuvre pour gagner !**

**Sans oublier nos revendications propres, après le 24 septembre, mobilisons nos collègues pour partir en grève dès le 5 décembre pour nos retraites.**

Une période de référence pour le calcul des pensions en notre défaveur : toute la carrière au lieu des 6 derniers mois pour la FP (DONC PENSIONS PLUS FAIBLES)

Une pension en fonction de la valeur du point (modifiable par simple décret, sans passer par les député-e-s) (vous vous rappelez, notre point d'indice, gelé depuis 2010 ? Ca fait 6 000 euros de perdu !)

**Résultat pour nous, fonctionnaires : de 300 à près de 900 euros en mois PAR MOIS selon les cas !**

Une réforme profondément sexiste : les femmes seront les premières touchées avec l'extension à l'ensemble de la carrière pour la période de calcul. Et aussi parce que les 8 trimestres gagnés du fait de la grossesse et de l'éducation

## Construisons la grève à partir du 5 décembre, pour nos retraites ! DOSSIER SPECIAL RETRAITES

des enfants vont être supprimés ! Quant à la majoration de 10% à partir du 3ème enfant pour l'ensemble du couple, on passe à une majoration de 5% pour l'un-e ou l'autre (l'homme dans la majorité des cas dans les couples hétéros car c'est très souvent lui qui a le plus gros salaire).

BD de la dessinatrice Emma qui explique très bien ce qu'est cette réforme :



Macron nous dit qu'on n'a plus assez de recettes de cotisations.

### **POURTANT :**

- **les bénéficiaires des entreprises du CAC 40 ont augmenté de 13% entre 2018 et 2019**
- **la productivité a augmenté de 10% entre 2000 et 2015**
- **une catégorie est dispensée de la réforme : la police (parce que ce serait un métier dangereux..alors même que ce sont les ouvrier-e-s qui meurent le plus au boulot....)**

Notre tract pour plus de détails ici :



Notre affichette à afficher partout :



Et le communiqué unitaire syndical IDF ici :



Le tract d'enseignant-e-s mobilisé-e-s de Nanterre :

